

Des uniformes militaires de la Suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 51

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Des uniformes militaires de la Suisse.

La déplorable manie des changements militaires qui menace de désorganiser notre armée au moment où se prépare une conflagration générale de l'Europe, a été vertement, mais très justement tancée dans un excellent article de *l'Eclairneur* et par nos divers journaux ; il est donc inutile de revenir là-dessus ; mais à cette occasion nous croyons qu'un aperçu historique des divers changements apportés à l'habillement de nos milices, intéressera les lecteurs du *Conteur Vaudois*.

Lors de la grande insurrection des paysans de la Suisse allemande, vers 1650, les bandes de Schybi et de Leuenberger étaient revêtues de chemises rouges, précédant ainsi de deux siècles le pittoresque costume des Garibaldiens.

Ce ne fut que dans le commencement du siècle suivant qu'un uniforme fut adopté pour les troupes bernoises.

Les 15,000 Vaudois qui prirent part à la guerre de 1712, que termina la bataille de Vilmergen, étaient habillés en gris, avec longs revers, parements et bas rouges. Les Nobles vassaux servaient comme cuirassiers, les dragons avaient l'uniforme rouge et le tricorne. L'artillerie portait l'habit bleu foncé aux retroussis rouges.

Les troupes légères ne furent introduites en Suisse qu'en 1767, après la guerre de Sept ans, par le général de Lentulus, qui avait servi en Prusse ; elles se composaient principalement de carabiniers et de chasseurs, ceux de Berne habillés en bleu foncé avec des revers bleu clair, ceux de Zurich en vert, tous coiffés de ce qu'on appelait alors le chapeau corse.

Lors de l'invasion française en 1798, les uniformes des milices suisses, comme d'ailleurs toute leur organisation, présentaient les plus grands disparates. La plupart des contingents étaient en bleu foncé, quelques-uns avec gilets et culottes de même couleur, d'autres rouges, d'autres blancs ; les Zurichois étaient en gris bleuâtre ; une partie de Fribourg et le haut Unterwald en brun. Lucerne avait une partie de ses chasseurs en vert, ceux de Willisau en rouge, les montagnards de l'Entlibuch avaient pour uniforme une veste brun foncé, avec gilet et revers rouges, culottes bleues, un large baudrier blanc et un chapeau à la Henri IV avec un plumet.

Cette bigarrure disparut pendant le régime uni-

taire de 1798 à 1803. La légion helvétique fut habillée et équipée d'après les types de l'armée française, ces costumes sévères et martiaux immortalisés par le crayon de Charlet.

Dès 1803, les cantons commencèrent de nouveau à s'isoler et à équiper leurs troupes chacun à leur façon.

Depuis 1815, le chapeau gancé et celui retroussé d'un côté, sont peu à peu remplacés par le shako, les culottes et les longues guêtres par le pantalon, le sarreau par la petite veste.

L'équipement et l'habillement des troupes vaudoises les ont longtemps placées au premier rang des milices suisses, et ce n'est que vers 1860 que l'armée suisse a pu enfin être organisée, armée et équipée d'une manière uniforme au prix de grands sacrifices, soit de l'Etat, soit des particuliers. C'est cette organisation si laborieusement obtenue qu'il s'agit aujourd'hui de bouleverser, afin de satisfaire aux goûts fantaisistes de quelques grosses épauettes de la Suisse allemande.

ALEX. M.

Oz énpasian o çujé dla gëstion fonografique.

Nous nous sommes efforcés, dans ce titre, d'écrire comme l'on parle et, bien que la moitié des mots qui le forment soient de la composition d'un initié au système, nous avons quelque peine, après l'avoir écrit, à le comprendre en le relisant.

C'est un *Almana fonografique* pour 1867 qui nous a conduit à prendre la plume ; nous avons lu ce volume, mais le courage d'une réfutation pied-à-pied nous manque.

Nous nous bornerons à quelques mots au sujet du système en général.

Qu'est-ce que l'ortographe rationnelle ?

Un système d'écriture suivant lequel les phonétiques semblables auraient le même visage.

Hélas !

C'est une idée qui date du XVI^{me} siècle, de cette époque où l'on voulait tout réformer et où l'on réussit à déformer beaucoup de choses. — Combien on a écrit de ces ouvrages en orthographe rationnelle pendant les trois cents dernières années ! Et en orthographe qui n'était pas sotté.

Lisez-les.

Quelle affreuse monotonie !

Reprenons les choses d'un peu plus haut. Dans